

Des parrains guident les jeunes vers l'emploi

Diplôme en poche, les jeunes cherchent un emploi. Pas facile. Une association leur offre un professionnel parrain pour les guider vers le travail.

OF du 15/5/2008 P12

L'association départementale « Un parrain, un emploi », a enfin un local nazairien. Ce lien entre le monde de l'emploi et les jeunes diplômés se niche désormais dans les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), rue du Général-de-Gaulle à Saint-Nazaire. « Un parrain, un emploi » travaille depuis douze ans à l'insertion des jeunes dans l'entreprise.

Le principe est simple : un professionnel s'engage auprès d'un jeune en quête de travail. Le parrain devient alors, pendant six mois, son guide et son repère.

Partager son expérience

« L'entreprise du parrain ne s'engage en rien dans cette affaire. C'est juste un moyen de donner l'occasion au jeune de prendre de l'assurance, de connaître les petits trucs qui font la différence lors d'un entretien, de découvrir les réseaux des professionnels... »

Ceci auprès d'une personne qui a envie de partager son expérience. « Nous recherchons de nouveaux parrains en permanence, et particulièrement à Saint-Nazaire et sur la presqu'île guérandaise. Nous avons beaucoup de personnes travaillant aux ressources humaines, ou bien des cadres. J'aimerais élargir à d'autres domaines : tout professionnel, quel qu'il soit, peut accompagner un jeune, confie Aurélie Dubois salariée de l'association. Il n'y a pas de formation de parrain, il faut simplement être à l'aise dans la relation humaine. »



Aurélien Dubois (à gauche) représente « Un parrain, un emploi » à Saint-Nazaire. A ses côtés, Yves Judic, le responsable de la communication du Club d'affaires Atlantique, partenaire de l'association.

Le Club d'affaires Atlantique soutient « Un parrain, un emploi ». Ce club d'entreprises s'est engagé à inviter les jeunes intéressés à ses visites d'entreprises ou à ses matinées. Il propose aussi chaque

mois, en consultation, deux curriculum vitae sur son site internet. Une nouvelle convention vient d'être signée entre les deux parties.

Pratique. Candidats parrains et

jeunes diplômés peuvent contacter « Un parrain, un emploi » au 02 51 73 45 41 ou se renseigner par internet sur www.parrainemploi.com